

**12083/24**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

**SÉNAT**

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 27 août 2024

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 27 août 2024

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil portant adoption de la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025**







Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 15 juillet 2024  
(OR. en)

12083/24

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2024/0176(BUD)

---

---

FIN 688

## ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

---

Objet: Décision du Conseil portant adoption de la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025

---

**DÉCISION DU CONSEIL**

**PORTANT ADOPTION DE LA POSITION DU CONSEIL SUR LE PROJET DE BUDGET  
GÉNÉRAL DE L'UNION EUROPÉENNE POUR L'EXERCICE 2025**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 314, point 3, en liaison avec le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 *bis*,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 12 juillet 2024, la Commission a présenté une proposition contenant le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025<sup>1</sup>.
- (2) Le Conseil a examiné la proposition de la Commission en vue de définir une position conforme, en ce qui concerne les recettes, à la décision (UE, Euratom) 2020/2053 du Conseil du 14 décembre 2020 relative au système des ressources propres de l'Union européenne et abrogeant la décision 2014/335/UE, Euratom<sup>2</sup> et, en ce qui concerne les dépenses, au règlement (UE, Euratom) 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027<sup>3</sup>, tel que modifié par le règlement (UE, Euratom) 2024/765<sup>4</sup>,

---

<sup>1</sup> COM(2024) 300 final.

<sup>2</sup> JO L 424 du 15.12.2020, p. 1.

<sup>3</sup> JO L 433 I du 22.12.2020, p. 11.

<sup>4</sup> Règlement (UE, Euratom) 2024/765 du Conseil du 29 février 2024 modifiant le règlement (UE, Euratom) 2020/2093 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021-2027 (JO L 2024/765 du 29.2.2024).

DÉCIDE:

*Article unique*

Le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 le 13 septembre 2024.

Le texte intégral<sup>1</sup> peut être consulté ou téléchargé sur le site web du Conseil à l'adresse suivante:

<https://www.consilium.europa.eu/fr/documents-publications/public-register/public-register-search/>.

Fait à Bruxelles, le 13 septembre 2024.

*Par le Conseil*

*Le président/La présidente*

---

---

<sup>1</sup> Doc. 12084/24 + ADD 1 + ADD 2.